

Une AG pour rendre compte, un débat pour s'interroger

Le 27 février, les AG de l'AGJPB et de l'AJP ont validé les comptes et budget, et entendu les rapports d'activités. Ce fut aussi l'occasion de réfléchir sur la manière d'améliorer le traitement des événements relatifs aux migrants, à l'islam et au terrorisme.

Le rapport 2015, année Charlie

► L'année 2015 a commencé par l'impensable : l'attaque terroriste meurtrière contre la rédaction de *Charlie Hebdo*, le 7 janvier. Le 11 janvier, l'AJP co-organise une grande **manifestation « Je suis Charlie »** à Bruxelles. Elle rassemble plus de 20.000 personnes, sous les slogans « Ensemble contre la haine » et « Freedom of speech ». La veille, l'AJP était présente à la grande manifestation de Paris. Pendant les semaines et les mois qui ont suivi, on ne comptera plus les débats (lorsqu'ils ne sont pas annulés pour des raisons de sécurité...), forums, rencontres sur la liberté d'expression, la critique, le dessin de presse, la tolérance et (les limites à) la liberté d'expression.

► En FWB, tous les ministres du gouvernement sont chargés de lutter **contre le radicalisme et les discours haineux**. C'est ainsi que le ministre Marcourt organisera une réunion des directions et rédactions en chef des principaux médias, à laquelle l'AJP a participé. La ministre Milquet chargera l'AJP de coordonner les initiatives mises en place par la RTBF, RTL Belgium et *La Libre Belgique* pour rencontrer les élèves autour des thèmes de la liberté d'expression.

► La situation économique et sociale des **TVL** reste préoccupante. En cause : le mode de financement et le montant global de l'enveloppe, les trop timides (selon le ministre Marcourt) synergies entre chaînes, les relations avec la RTBF et la vision stratégique de la Fédération des TVL. A l'initiative de l'AJP, les journalistes des TVL ont créé une **Société de Journalistes** commune (SDJTL) pour peser davantage comme acteurs des changements à venir. Le 2 juin, cette SDJTL créait son bureau, composé de 8 membres, dont 3 siègent aussi au Conseil de direction de l'AJP. (D. Nokin, V. Votrin et B. Lousberg). La SDJTL a rencontré le ministre Marcourt (le 2 juillet), puis le bureau de la Fédération et son nouveau directeur, pour souligner que les synergies ne peuvent se faire au détriment de l'emploi et des contenus éditoriaux.

► En matière de **droits d'auteur** pour les indépendants, des réunions au cabinet du ministre des Finances ont tenté de mettre un terme au

« chaos fiscal ». D'une part, certains éditeurs (flamands pour la plupart) payent les indépendants en 100% de droits d'auteurs ; d'autre part le fisc méconnaît les questions de droits d'auteur. L'objectif est toujours de trouver une répartition claire entre les honoraires et les droits d'auteur. Ce dossier n'a pas abouti en 2015 et est relancé déjà en 2016.

► **JournalisteFreelance.be**, une plateforme numérique, a été lancée en mars pour les indépendants membres de l'AJP. Elle propose plusieurs services : un répertoire détaillé, un espace forum, des infos, un calculateur de piges et des tarifs. En 2016, elle permettra aussi d'organiser du « crowdfunding » et la vente des travaux d'indépendants.

► L'Office des **pensions** a tiré la sonnette d'alarme : selon ses chiffres, le régime de pension spécial pour les journalistes, alimentés par les cotisations du secteur, serait déficitaire (pour la première fois) en 2013 : 312.000 € de déficit. Les projections de l'ONP jusqu'en 2025 seraient toutes négatives. Les contacts avec le cabinet du ministre et le SPF pensions mettent au jour une anomalie : selon l'AGJPB, 3.376 journalistes salariés devraient cotiser. Et non 2.886 qui est le chiffre de l'ONP. Il y a donc des employeurs qui ne cotisent pas, alors qu'ils en ont l'obligation légale. Après un courrier de l'AJP (ou de la VVJ), plusieurs dizaines de régularisations sont effectuées. Les employeurs « récalcitrants » seront recontactés une dernière fois en 2016, puis l'AJP assignera en justice.

► Dans le cadre de ses projets subventionnés relatifs à la **diversité dans les médias** et parmi les journalistes, l'AJP a réalisé en 2015 sa deuxième étude de l'égalité et de la diversité en presse quotidienne belge francophone. Les résultats ont donné lieu à la publication d'une brochure, outre un folder sur la représentation des jeunes dans la presse quotidienne. Par ailleurs, l'AJP a coordonné l'édition 2015 du Global Media Monitoring Project (GMMP) pour la FWB, avec une équipe de 19 chercheuses et chercheurs, provenant de l'UCL, l'ULB, l'IHECS, l'ISFSC, l'Université des femmes et le CSA.



Une AG dynamique, clôturée par un débat qui était tant ancré dans la réflexion sur la profession que sur ses contraintes quotidiennes. Photos Marc Simon.

Plonger sous la surface de l'actualité...

Il aurait fallu plus d'un colloque pour épuiser le sujet. Mais les 80 minutes de réflexion, à l'AG du 27 février, sur le traitement journalistique des questions de migration, islam et terrorisme ne furent pas inutiles ou creuses pour autant. Un débat ? Un échange plutôt, tant les conceptions des quatre journalistes intervenants et de la salle se rejoignaient, avec des nuances complémentaires.

Ne rien cacher et garder distance

Ni langue de bois ni autosatisfaction. Ainsi, l'analyse des phénomènes migratoires ne peut ignorer ses dimensions religieuses, mais il y a souvent un déficit de connaissance à ce sujet chez les journalistes, regretta Jean-Paul Marthoz. Et l'analyste et enseignant en journalisme déplora aussi que les médias ne fassent émerger les phénomènes de fond, détectés parfois très tôt par leurs journalistes spécialisés, qu'à la faveur d'un événement choc. Sur les grandes tendances qui s'annoncent, « *le journalisme devrait pouvoir se délier du fait d'actualité* », plaide-t-il.

Dans ses recommandations aux collègues, Jean-Paul Marthoz insista notamment sur le respect de la vérité, qui impose de ne pas négliger ou atténuer les faits qui dérangent. Pour ne pas l'avoir fait, la presse allemande fut traitée de menteuse après les événements de Cologne. Il faut aussi nous immerger dans les communautés dont on parle, sans passer systématiquement par ses représentants officiels ; reprendre notre autonomie par rapport à l'agenda médiatique ; et préserver notre distance vis-à-vis des pouvoirs et de leurs communications. A ce propos, Baptiste Hubin (RTBF) estimait que « *oui, on a fait la com' politique de Theo Francken après Cologne, lorsqu'il a lancé l'idée d'un cours d'éducation au respect des femmes. Idem lorsque le bourgmestre de Coxyde a envisagé une fermeture de la piscine locale...* ».

Attention à la tentation de catégoriser les gens et les comportements, prévenait de son côté Bosco d'Otreppe, (*La Libre*). « *On doit avoir à la fois un regard objectivant sur les phénomènes et prendre en compte l'intimité de la personne avec ce que représente pour elle sa foi.* » Quant à l'immersion dans les réalités de terrain, Hélène Maquet (RTBF), qui couvre l'info bruxelloise, expliqua que « *avant, c'était parfois difficile d'aller à Molenbeek avec son*

micro. Alors, pendant longtemps, on se contentait de l'Exécutif des musulmans. Mais on doit se reconnecter. Ces dernières semaines, beaucoup de journalistes sont allés dans les mosquées, chez les commerçants, avec un meilleur accueil. »

Retour à la spécialisation

Inévitablement, on évoqua les conditions de travail des journalistes. Pour ralentir le carrousel fou de l'info et revenir à plus d'explication et d'analyse, il faudrait du temps. Ce temps nous manque, soulignaient dans la salle Odile Leherter (RTBF) et Maryam Benayad (Arabel FM), alors que Hélène Maquet se réjouissait d'en disposer davantage dans une rédaction locale. Baptiste Hubin constatait, lui, que le travail bi- voire trimédias et les contraintes techniques réduisent la capacité d'autonomie dans les choix journalistiques. Il faudrait aussi être davantage spécialisé, ce que la polyvalence exigée de plus en plus ne permet pas. « *Aux USA*, expliquait Jean-Paul Marthoz, *la tendance est au retour des spécialistes. Cette nécessité est clairement réaffirmée dans les formations de journalistes. Il faut cesser de recourir systématiquement aux experts extérieurs !* »

J.-F.Dt

L'AJP en chiffres

► Fin 2015, l'AJP comptait au total **2.053 membres** : **1.729** professionnels, **144** stagiaires, **75** étudiants en journalisme, **27** correspondants de presse, **78** honoraires. En 2015, **79** candidats ont été admis au titre de journaliste professionnel. Parmi ceux-ci, **45** étaient déjà stagiaires AJP.

Le taux d'affiliation à l'AJP des professionnels était de **75,5%**.

► Outre les réponses quotidiennes aux questions de ses membres, le **service juridique** de l'AJP a confié **15** nouveaux dossiers (dont 5 concernent des photographes) à ses avocats. 4 étaient relatifs à des faits de violence contre des journalistes, 3 à des licenciements et 2 à des recouvrements de créances. **4** litiges plus anciens font actuellement l'objet d'une procédure en appel.

► Le programme **AJPro** a organisé **87** formations, avec **56** formateurs, pour **158** personnes, dont certaines ont suivi plusieurs formations (**201** inscriptions au total).

► Le **Fonds pour le journalisme** a reçu **40** projets. Il en a soutenu **20** pour un montant total de **162.494 €**. (des bourses de 1.500 à 15.000 €). En termes de diffusion/publication, **18** projets ont abouti en 2015. 5 sujets soutenus par le Fonds ont reçu des prix pendant l'année 2015, en Belgique ou à l'étranger.

► Environ **70** journalistes ont effectué **379** visites dans les écoles dans le cadre de « *Journalistes en classe* ».

► Le **site ajp.be** a totalisé en moyenne **12.280** visiteurs uniques/mois et **28.169** visites/mois. Le compte Twitter compte près de **5.900** abonnés et la page Facebook plus de **600** « J'aime la page ».

► Le budget de l'AJP s'élève à près de **1 million** d'€, dont plus du tiers retourne sous forme de bourses et de soutiens aux journalistes.